

# UNE NOUVELLE VISION POUR L'AGGLO





## AGGLOMÉRATION

Deux mois après l'élection d'un nouvel exécutif à la tête de Lorient Agglomération, *Les Nouvelles* consacrent un dossier aux nouveaux élus et aux nombreuses compétences de l'intercommunalité.

**L**a nouvelle assemblée communautaire issue des élections municipales est en place depuis le 16 juillet. Lorient Agglomération est désormais présidée par Fabrice Loher (lire interview pages 12-13), également nouveau maire de Lorient, et compte 73 conseillers représentant les 25 communes de notre territoire. Vous découvrirez dans les pages qui suivent les nouveaux visages de l'assemblée (pages 14 à 17), notamment les vice-présidents (l'équivalent des adjoints dans une mairie) qui ont chacun en charge des secteurs spécifiques liés aux missions de l'Agglomération (développement économique, gestion des déchets, transports collectifs, habitat, tourisme...).

Vous connaissez sûrement l'Agglomération à travers la collecte des déchets, le service de transports collectifs de la CTRL, la gestion de l'eau potable et des eaux usées ou encore l'aménagement de grands sites comme celui de Lorient La Base. Vous découvrirez dans ce dossier de manière plus détaillée les principales compétences de Lorient Agglomération et tous les domaines de la vie quotidienne dans lesquels elle intervient, mais aussi toutes les infos pratiques vous permettant d'accéder à ces services (pages 18 à 23).

### Des moyens mis en commun

L'intercommunalité répond à une logique de territoire. En effet, aujourd'hui, dans le cadre de leurs activités quotidiennes (travail, loisirs, habitat, achats, études...) les habitants vivent sur un périmètre qui dépasse largement les limites administratives, notamment communales. Regroupées, les communes peuvent en effet consacrer un budget plus important à ces services : seule, aucune d'entre elle n'aurait les moyens de mettre en place un service de collecte des déchets ménagers, de réaliser des parcs d'activités de taille suffisante ou d'entamer des travaux lourds sur le réseau d'eau potable. Ce regroupement permet aussi de coordonner leur mise en place : on imagine mal le fonctionnement de plusieurs services de bus au sein d'une même agglomération. ■

# Fabrice Loher : « Un contrepoids aux grandes métropoles »

## INTERVIEW

Élu président de Lorient Agglomération, Fabrice Loher veut miser sur l'équilibre littoral/rural du territoire afin de construire un projet tourné vers l'économie bleue et la transition écologique.

**Vous avez, dès le début de votre mandat, mis en place des mesures d'aide économique à destination des entreprises. Ces décisions augurent-elles de l'accent que vous mettrez sur le développement économique ?**

Les premières décisions prises en matière de soutien aux entreprises ont été dictées par l'urgence de la situation. À la crise sanitaire s'est ajoutée la crise économique. Lorient Agglomération doit naturellement jouer son rôle dans la relance des activités sur son territoire. C'est notre manière de montrer que nous restons confiants quant à son avenir. C'est pourquoi nous avons mis en place de nouvelles mesures, dont un fonds de solidarité pour

(lire pages 26-27). Notre base industrielle est incontournable, elle est notre chance pour inventer l'économie maritime de demain, « l'économie bleue ».

## « Inventer l'économie maritime de demain »

les plus petites entreprises (lire page 24-25). À plus long terme, nous allons développer une stratégie économique, mais aussi d'emploi, qui entendra notamment faire du Pays de Lorient un véritable « hub de la mer ». L'objectif est de maintenir les activités traditionnelles que sont la pêche ou la construction navale en les adaptant aux canons du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment la transition écologique et la transition numérique. Si je prends l'exemple de la pêche, demain les outils numériques permettront de mieux localiser et cibler la ressource et aux professionnels d'économiser du carburant et de se tourner vers une pêche encore plus responsable. Mais cela vaut aussi pour la construction navale qui réfléchit déjà à de nouveaux modes de propulsion, cela peut aller jusqu'à la propulsion de navires à l'hydrogène, voire à l'aide d'immenses voiles rigides

**Quels sont à ce sujet les atouts de l'agglomération dans la compétition à laquelle se livrent les territoires afin d'attirer des entreprises et des talents ?**

La crise de la Covid-19 a montré que bon nombre de Français aspirent à vivre dans des territoires qui privilégient la qualité de vie. Dans cette perspective, le Pays de Lorient offre un véritable contrepoids aux grandes métropoles que sont devenues Paris, Nantes ou Rennes avec tout ce que leur développement génère en matière de pollution, de circulation automobile, de flambée des prix de l'immobilier, de stress... La Bretagne Sud a de nombreux atouts à faire valoir dans ce domaine, une qualité de vie incomparable, mais aussi dans le domaine de l'économie et de l'emploi, qui restent les facteurs clés pour que de nouvelles familles s'installent. L'agglomération de Lorient doit donc affirmer à la fois son excellence maritime et son cadre de vie préservé. L'excellence maritime n'est plus à prouver. La présence de Naval Group et du pôle de



Stéphane Cuisset





course au large démontre que notre territoire abrite une filière complète en la matière englobant toutes les compétences, de la chaudronnerie à l'instrumentation de navigation en passant par la voilerie et l'accastillage. Quant à la qualité de la vie, je connais peu de territoires où l'on peut passer en quelques minutes de son bureau ou de son atelier à la plage ou à la campagne.

**S'agissant d'intercommunalité, que peuvent attendre les communes de Lorient Agglomération en termes de service et, plus largement, d'aménagement du territoire ?**

Être dans une intercommunalité, ce n'est pas seulement attendre des services ou régler des questions de mutualisation et de réduction des dépenses. C'est avant tout partager un projet de

## « Préserver notre cadre de vie »

territoire, un destin. La priorité absolue de ce mandat sera donc d'écrire ce projet de territoire afin de donner le « la » en termes d'aménagement. Nous avons vocation à rester un territoire avec une base industrielle forte, qui repose sur toutes les com-

posantes du nautisme ou de la construction et la réparation navale. Il ne s'agit pas de ressembler à d'autres territoires de Bretagne qui ont fait le choix de stratégies très touristiques. Nous avons une spécificité, qui découle à la fois de notre savoir-faire industriel et de notre qualité de vie et nous devons la garder. Ce projet visera à trouver un équilibre entre zones littorales et zones rurales. Nous devons mettre en avant l'arrière-pays afin de montrer qu'il y fait bon vivre autant, voire plus, qu'ailleurs. Il faut que les habitants puissent s'imaginer y construire un avenir et donc améliorer l'offre en matière d'habitat, d'emploi, de transports. En particulier, le territoire a besoin de l'arrière-pays s'il veut demain conquérir son autonomie alimentaire, ce qui devra être à mon avis un axe fort du projet de territoire. En ce sens, je proposerai que l'Agglomération mette en place un fonds d'intervention pour les petites communes, par exemple soutenir les circuits courts de l'agriculture.

**La maîtrise des dépenses est devenue incontournable dans la gestion des collectivités. Comment cet impératif peut-il se concilier avec le maintien d'un service public de qualité ?**

Je crois au service public. J'y ai d'ailleurs consacré toute ma vie professionnelle\*. Je crois à un service public tourné de plus en plus vers l'usager en créant de nouveaux outils pour en améliorer la qualité,

## « Un équilibre entre rural et littoral »

Mais pour atteindre cet objectif, l'Agglomération doit maîtriser ses dépenses de fonctionnement afin de retrouver sa capacité à investir. Il doit y avoir un contrôle de chaque euro dépensé afin de répondre à la demande de nos concitoyens et créer de nouveaux services. Par exemple, l'un des grands projets que je veux porter est la production d'hydrogène sur le territoire, une énergie totalement décarbonée et qui nous rendra notre souveraineté énergétique. Cette énergie servira en premier lieu aux secteurs de l'habitat et du transport. Mais je veux qu'il y ait très vite des stations de recharge sur le territoire. La transition écologique, dans son ensemble, doit conduire notre territoire à devenir un territoire d'excellence. ■

\* Fabrice Loher a notamment été directeur général des Services de la commune de Ville-d'Avray (92) pendant dix ans.

# Les nouveaux visages de l'Agglomération

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Présidée par Fabrice Loher, par ailleurs maire de Lorient, Lorient Agglomération est depuis le 16 juillet dotée d'un nouvel exécutif. Cette double page présente les 21 membres du bureau de Lorient Agglomération.

Photos : Stéphane Cuisset

**Fabrice LOHER**  
Maire de Lorient  
Président de Lorient  
Agglomération



**Alain NICOLAZO**  
Maire de Cléguer  
1<sup>er</sup> vice-président chargé  
des finances, de la mutua-  
lisation et de l'évaluation



**Ronan LOAS**  
Maire de Plœmeur  
2<sup>e</sup> vice-président chargé  
du tourisme, de la culture,  
du sport et des muséographies



**Marc BOUTRUCHE**  
Maire de Quéven  
3<sup>e</sup> vice-président chargé  
de l'habitat, du logement,  
du foncier et du projet territorial



**Patricia QUERO-RUEN**  
Adjointe au maire de Plœmeur  
4<sup>e</sup> vice-présidente chargée  
du numérique et de la Smart  
City



**Freddie FOLLEZOU**  
Conseiller municipal  
de Lorient  
5<sup>e</sup> vice-président chargé  
du développement économique  
et de l'emploi



**Armelle NICOLAS**  
Maire d'Inzinnzac-Lochrist  
6<sup>e</sup> vice-présidente chargée  
de l'environnement, de la ges-  
tion des risques, des espaces  
naturels et de la GEMAPI



**Gwenn LE NAY**  
Maire de Plouay  
7<sup>e</sup> vice-président chargé  
de la gestion et de la valorisa-  
tion des déchets



**Maria COLAS**  
Conseillère municipale  
de Lorient  
8<sup>e</sup> vice-présidente chargée  
des mobilités

**Jo DANIEL**

Maire de Guidel

9<sup>e</sup> vice-président chargé  
de l'eau et de l'assainissement**Jean-Michel BONHOMME**

Maire de Riantec

10<sup>e</sup> vice-président chargé  
de la planification, de l'aménagement territorial, du SCoT,  
de l'urbanisme et du SIG**Patrice VALTON**

Maire de Larmor-Plage

11<sup>e</sup> vice-président chargé  
des ports et de la plaisance**Fabrice VELY**

Maire de Caudan

12<sup>e</sup> vice-président chargé  
de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation**Bruno PARIS**Conseiller municipal  
de Lorient13<sup>e</sup> vice-président chargé  
de la transition écologique**Pascal LE LIBOUX**Conseiller municipal  
d'Hennebont14<sup>e</sup> vice-président chargé  
des ressources humaines**Laurent DUVAL**

Maire de Languidic

15<sup>e</sup> vice-président chargé  
de l'agriculture, de l'alimentation  
et de l'aménagement rural**Pascal LE DOUSSAL**

Maire de Calan

Conseiller délégué en charge  
de la valorisation de l'espace  
rural**Céline OLIVIER**Conseillère municipale  
de QuévenConseillère déléguée en charge  
de l'achat public**Antoine PICHON**

Maire de Quistinic

Conseiller délégué en charge  
des gens du voyage**Anne-Valérie RODRIGUES**Conseillère municipale  
déléguée de PlœmeurConseillère déléguée en charge  
de la formation et de l'économie  
sociale et solidaire**Aurélie MARTORELL**

Adjointe au maire de Lorient

Conseillère déléguée en charge  
de la SELLOR et de la SEGEPEX

# Les 73 élu(e)s au Conseil communautaire

## LORIENT



Fabrice  
LOHER



Cécile  
BESNARD



Bruno  
BLANCHARD



Édouard  
BOUIN



Maria  
COLAS



Freddie  
FOLLEZOU



Guy  
GASAN



Damien  
GIRARD



Fanny  
GRALL



Christian  
LE DU



Gaël  
LE FUR



Maryvonne  
LE GREVES



Lydie  
LE PABIC



Gaëlle  
LE STRADIC



Aurélie  
MARTORELL



Karine  
MOLLO



Sophie PALANT  
LE HEGARAT



Bruno  
PARIS



Armel  
TONNERRE



Laurent  
TONNERRE



Michel  
TOULMINET

### BRANDERION

### BUBRY

### CALAN



Jean-Yves  
CARRIO



Roger  
THOMAZO



Pascal  
LE DOUSSAL

### CLEGUER

### GÂVRES



Alain  
NICOLAZO



Dominique  
LEVOUEDEC

### INZINZAC-LOCHRIST



Armelle  
NICOLAS



Maurice  
LÉCHARD

## LARMOR-PLAGE



Patrice  
VALTON



Patricia  
JAFFRÉ



Brigitte  
MELIN

## CAUDAN



Fabrice  
VELY



Martine  
DI GUGLIELMO



Président,  
vice-présidents  
et conseillers  
délégués



Maire



## PLŒMEUR



Ronan  
LOAS



Marianne  
POULAIN

## LANESTER



Gilles  
CARRERIC



Annaïg LE  
MOEL-RAFLIK

## LANGUIDIC



Laurent  
DUVAL

## PLOUAY



Gwenn  
LE NAY



Jean-Guillaume  
GOURLAIN



Patricia  
QUERO-RUEN



Antoine-Dutrus  
GOYER



Anne-Valérie  
RODRIGUES



Philippe  
JESTIN



Rose  
MORELLEC

## RIANTEC



Jean-Michel  
BONHOMME



Jo  
DANIEL

## HENNEBONT



André  
HARTEREAU



Laure  
LE MARÉCHAL



Steven  
LE MAGUER



Maurice  
PERON



Nathalie  
PERRIN



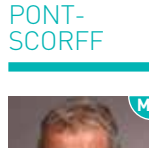
Françoise  
BALLESTER



Marie-Françoise  
CÉREZ



Fabrice  
LEBRETON



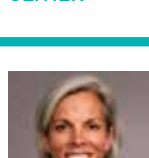
Pierrick  
NEVANNEN



Marc  
BOUTRUCHE



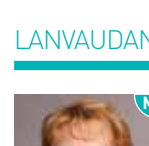
Céline  
OLIVIER



Anne-Maud  
GOUJON

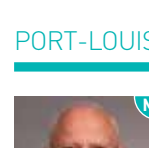


Pascal  
LE LIBOUX



Dominique  
LEBRETON

Dominique  
BEGHIN



Daniel  
MARTIN



Jean-Pierre  
ALLAIN



Dominique  
YVON



Patrice  
JACQUEMINOT

## LOCMIQUELIC

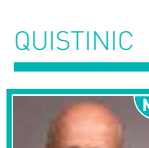


Philippe  
BERTHAULT



Jean-Louis  
LE MASLE

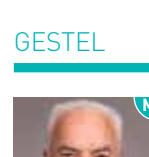
Jean-Louis  
LE MASLE



Antoine  
PICHON



Dominique  
YVON



Dominique  
YVON



Michel  
DAGORNE



# Elle s'occupe de quoi, l'Agglo ?

## COMPÉTENCES

Lorient Agglomération intervient dans de nombreux domaines concernant la vie quotidienne et l'aménagement du territoire, que soit par le biais de ses agents ou de ses délégataires.

**L**es compétences de Lorient Agglomération placent son action au cœur de nombreux services indispensables aux habitants du territoire : développement économique, collecte et tri des déchets, transports collectifs, production d'eau potable, aide à l'habitat, protection de l'environnement, etc. Ces compétences se traduisent sur le terrain par de multiples équipements gérés par Lorient Agglomération (parcs d'activités, ports de plaisance, déchèteries...) et par la présence de nombreux agents (collecte des déchets, maintenance des réseaux d'eau, conseil en habitat, instruction des permis de construire...).

## 1 Développement économique, emploi et insertion professionnelle

- **Création de parcs d'activités économiques pour l'implantation d'entreprises** : 17 parcs d'activités, 1 800 établissements, 27 500 emplois
- **Participation financière à l'entretien et à la modernisation du port de pêche de Lorient Keroman**
- **Aide à l'installation d'agriculteurs** (17 en 2019) et au développement des circuits courts
- **Appui aux entreprises** notamment par le biais de l'Agence de développement économique
- **Participation financière aux actions de la Mission locale** emplois jeunes : 3 500 jeunes accompagnés chaque année
- **Soutien au développement commercial** : dispositif pass commerce d'aide à l'investissement des commerçants et artisans

## 2 Tourisme, loisirs et nautisme

- **Création d'équipements culturels et sportifs de rayonnement intercommunal** : Cité de la Voile Éric Tabarly, sous-marin Flore, haras d'Hennebont (220 000 entrées à eux trois), Hydrophone (salle de musiques actuelles), parc des expositions, centre nautiques...
- **Promotion du territoire à travers le financement de l'Office de tourisme** (500 000 contacts) et des campagnes publicitaires
- **Aménagement et exploitation des ports de plaisance** (Lorient, Larmor-Plage, Port-Louis, Gâvres et Guidel – 2 500 places)
- **Développement de la randonnée** : 150 circuits dans l'appli Rando Bretagne-Sud, 400 km de sentiers, 33 circuits labellisés



### EN CHIFFRES

**2 500**

places dans les ports

## 3 Aménagements urbains et politique foncière

- **Pilotage de grands projets urbains** qui ont vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire : quartier Gare, Lorient La Base ou parcs d'activités structurants.
- **Appui aux communes en matière d'aménagement et d'urbanisme** : conception, montage et pilotage de projets urbains ou d'espaces publics
- **Stratégie foncière et traitement des friches** : projets de développement ou renouvellement des secteurs déjà urbanisés en lien avec les communes

## 4 Politique de l'habitat

- **Pilotage du Programme local de l'habitat (PLH)** : construction de 1 100 logements par an (dont 280 à 300 logements sociaux)
- **Suivi de la politique du logement social et soutien aux organismes HLM** (programmation, subventions pour la production neuve de logements, pour la réhabilitation, garanties d'emprunt...).
- **Conseil aux usagers et montage de dossiers de subvention ou de prêt** pour les opérations de rénovation énergétique des logements avec l'Espace Info Habitat (EIH)
- **Suivi de la politique de la Ville** dans les quartiers à Lorient, Lanester et Hennebont



Sonia Lurac

### EN CHIFFRES

**1 100**

logements par an

**280**

logements sociaux par an

## 5 Déplacements et mobilité

- **Mise en place d'un réseau de transports collectifs**, géré par la CTRL : 25 communes desservies, 40 lignes régulières (bus et bateaux), 100 lignes scolaires qui desservent les établissements
- **Mise en accessibilité PMR** (personnes à mobilité réduite) de tous les bus et des arrêts prioritaires du réseau (75 % réalisés à ce jour)
- **Actions en faveur du vélo** notamment l'octroi de subventions d'équipements aux communes réalisant des travaux inscrits au schéma cyclable d'agglomération



Hervé Cohannier

## 6 Prévention, collecte et valorisation des déchets

- **Collecte des déchets ménagers en porte à porte** : poubelles jaune, verte et bleue (50 000 tonnes par an)
- **Gestion de treize déchèteries** et de 500 points d'apport volontaire (papier, journaux et verres)
- **Gestion des équipements de traitement et valorisation des déchets** : site de stockage des déchets ultime à Kermat (Inzinzac-Lochrist), tri des matériaux et fabrication de compost à l'unité de traitement Adaoz (plus de 13 000 tonnes de matière valorisée)
- **Mise en œuvre du plan de prévention/réduction des déchets**



Sonia Lorec

### EN CHIFFRES

**50 000**

tonnes de déchets collectés par an

**13 000**

tonnes de matière valorisée



Sonia Lorec

## 7 Eau et assainissement

- **Production et distribution d'eau potable** : 10 sites de production, 35 ouvrages de stockage, 12,5 millions de m<sup>3</sup> produits /an, 105 000 abonnés, 2393 km de réseaux
- **Collecte et traitement des eaux usées, contrôle de conformité des branchements eaux usées et eaux pluviales chez les particuliers** : 28 stations d'épuration, 343 postes de relevage, 86 883 branchements, 1 298 km de réseaux
- **Service public assainissement non collectif (SPANC)** : 10 906 filières.
- **Gestion des eaux pluviales urbaines** : 633 km de réseaux, 166 ouvrages de rétention

## 8 Protection de l'environnement

- **Gestion de neuf espaces naturels sur 465 hectares** : Parc océanique de Kerguelen (Larmor-Plage), rives du Ter (à Lorient, Larmor-Plage et Plœmeur), domaine du Lain (à Gestel)...
- **Connaissance, protection et restauration de la biodiversité** : opérateur de 3 sites Natura 2000
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** : gestion de neuf ouvrages, travaux de confortement de la grande plage de Gâvres, reconstitution de dune à Kerguelen, reconstitution de haies bocagères pour réguler le ruissellement des pluies et limiter les pollutions...
- **Éducation à l'environnement et au développement durable** : deux sites (Maison de l'île Kerner à Riantec et Moulin des princes à Pont-Scorff) et 4 programmes pédagogiques destinées aux scolaires



Yves Le Bail

### EN CHIFFRES

**465**

hectares d'espaces naturels



## 9 Transition énergétique

- **Production d'énergies renouvelables** : centrales photovoltaïques sur les bâtiments et les sites industriels, station de biogaz à Kermat, participation à des réseaux collectifs de chaleur bois
- **Gestion du fonds chaleur**, dispositif d'aide aux entreprises et aux collectivités pour la conversion aux énergies renouvelables
- **Mobilisation et accompagnement des acteurs publics et privés pour la transition énergétique**, mise en œuvre du plan climat air énergie territorial (PCAET)

### EN CHIFFRES

25 000

m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques



Yvan Zedda

## 10 Enseignement supérieur et recherche

- **Soutien au transferts de technologie vers les entreprises** : valorisation des produits de la mer, mise en œuvre de composites innovants, matériaux avancés...
- **Soutien à l'innovation des laboratoires de recherche de l'Université** : 14 laboratoires dont 6 reconnus et soutenus par le CNRS
- **Participation financière au fonctionnement de l'Université**
- **Participation à la création de formations** et projets en lien avec les filières du territoire comme la cybersécurité et l'innovation autour du handicap

## 11 Numérique et innovation

- **Création d'un réseau fibre pour les équipements publics du territoire** : mairies, caserne centrale des pompiers, hôpital, écoles, collèges... 100 km de fibre et 130 équipements reliés
- **Soutien à la pose de fibre pour les particuliers** dans le cadre de Mégalis Bretagne dans les communes de la région de Plouay (8 000 prises)
- **Développement de services dits Smart City** ou connectés et du traitement de données pour optimiser les services au public
- **Dématérialisation des services aux citoyens** : permis de construire, aides aux économies d'énergie, ouverture d'un compteur d'eau...

### EN CHIFFRES

100

km de fibre pour les équipements publics

## 12 Promotion du territoire

- **Organisation d'événements nautiques**
- **Soutien aux grands événements** comme le festival interceltique ou le grand prix cycliste de Plouay et aux clubs de niveau national comme le FC Lorient ou la Garde du Vœu d'Hennebont tennis de table
- **Programme d'attractivité** : participation à des salons de promotion du territoire, campagne de communication digitale...



Michel Renac

# Vos services au quotidien

## COMMENT JOINDRE LORIENT AGGLOMÉRATION

**Tél.** : 02 90 74 71 00. Standard ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

**Mail** : [contact@agglo-lorient.fr](mailto:contact@agglo-lorient.fr)

**Adresse** : esplanade du Péristyle, Lorient. Accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

**En bus** : la ligne 12, qui dessert l'hôpital, est prolongée jusqu'au pied du bâtiment.

Lignes 13 et B1 : arrêt Quai des Indes.

Toutes lignes : arrêt Faouëdic

**À pied ou à vélo** : par la porte Gabriel ou par la promenade des Indes le long du port de plaisance

**En voiture** : stationnement limité zone bleue pour les visiteurs.

## COLLECTE DES DÉCHETS

 Du lundi au vendredi **uniquement par tél** :  
**N° Vert : 0800 100 601** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT

 **Maison de l'Agglomération**  
**Adresse** : Esplanade du Péristyle, Lorient  
**Horaires** : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le jeudi de 13h30 à 17h  
**Tél.** : **N° Vert : 0800 100 601**  
**Mail** : [contact-eau@agglo-lorient.fr](mailto:contact-eau@agglo-lorient.fr)

## ESPACE INFO HABITAT

 **Adresse** : rue de l'Aquilon, esplanade du Péristyle (à côté de la Maison de l'Agglomération)  
**Horaires** : du lundi au vendredi, 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
**Tél.** : **N° Vert : 0800 100 601** (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h)  
**Mail** : [eih@agglo-lorient.fr](mailto:eih@agglo-lorient.fr)

## TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

 **Mail** : [boutique@ctrl.fr](mailto:boutique@ctrl.fr)  
**Tél.** : 02 97 21 28 29. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30  
**Boutique transports et déplacements** : gare d'échanges - cours de Chazelles, Lorient. Du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h  
**www.ctrl.fr**  
**Appli CTRL** sur Google Play et App Store

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

 **AudéLor**  
**Adresse** : 12 avenue de la Perrière, Lorient  
**Tél.** : **N° Vert : 0805 05 00 26**  
**Mail** : [contact@audelor.com](mailto:contact@audelor.com)  
**www.audelor.com**

## MISSION LOCALE DU PAYS DE LORIENT

**Adresse** : gare de Lorient - 9bis place François-Mitterrand, Lorient  
**Tél.** : 02 97 21 42 05  
**Mail** : [contact@mllorient.org](mailto:contact@mllorient.org)  
**Horaires** :  
Lundi : 8h30-12h et 13h30-17h30  
Mardi : Fermé le matin. Ouverture 13h30-17h30  
Mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h30  
Jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h30  
Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30  
**www.mllorient.org**

## OFFICE DE TOURISME DE LORIENT AGGLOMÉRATION

 **Adresse** : quai de Rohan, Lorient  
**Tél.** : 02 97 847 800  
**www.lorientbretagnesudtourisme.fr**

## LES APPLIS DU TERRITOIRE

**Lorient Mon Agglo**  
Pour tout savoir sur les services de l'Agglomération et l'agenda des événements.  
**Suivez Lorient Agglo sur les réseaux sociaux :**  
    

**CTRL Lorient**  
Réseau de transports collectifs, horaires, lignes, alerte trafic.

**Rando Bretagne Sud**  
Randonnées à pied, à vélo et à cheval dans le territoire.

**Les villes**  
Lorient, Larmor-Plage et Quéven.

POUR PLUS D'INFOS SUR LES SERVICES : [WWW.LORIENT-AGGLO.BZH](http://WWW.LORIENT-AGGLO.BZH)